

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



World Heritage Convention

Convention du patrimoine mondial









Nordic World Heritage Foundation under the auspices of UNESCO

3ème Table ronde des ministres africains sur le patrimoine mondial en Afrique

en marge de la 38e session du Comité du patrimoine mondial

21 juin 2014, Doha, Qatar 13h15-15h QNCC - Auditorium 1

Résumé des discussions



De gauche à droite: S. Exc. M. Amin Abdulkadir, Ministre de la Culture et du tourisme d'Éthiopie; S. Exc. Dr Nadia Arop Dudi, Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports de la République du Sud Soudan; M. Sibusiso Xaba, Président du Fonds du patrimoine mondial africain; S. Exc. Mme Dolana Msimang, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Afrique du Sud en France, Déléguée Permanente auprès de l'UNESCO; S. Exc. Mme Bomo Edna Molewa, Ministre de l'Environnement d'Afrique du Sud; S. Exc. M. Abdoul Aziz Mbaye, Ministre de la Culture du Sénégal; S. Exc. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Bin Khalifa Al Thani, Présidente de la 38e session du Comité du patrimoine mondial; M. Ngoako Ramatlhodi, Ministre des Ressources minières d'Afrique du Sud; Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO; Mme Alissandra Cummins, Représentante de l'État partie de la Barbade et ancienne Présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO; S. Exc. M. Cornélio Caley, Secrétaire d'État du Ministère de la Culture d'Angola; S. Exc. M. Tshekedi Khama, Ministre de l'Environnement, de la faune sauvage et du Tourisme du Botswana; et M. Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.



A l'occasion de la 38e session du Comité du patrimoine mondial (Doha, Qatar), la Présidente du Comité du patrimoine mondial, S. Exc. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Bin Khalifa Al Thani, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et le Président du Fonds du patrimoine mondial africain, M. Sibusiso Xaba, ont participé à une table ronde le 21 juin 2014 en présence de 5 ministres africains de l'Afrique du Sud, du Botswana, d'Éthiopie, du Sénégal et du Sud Soudan, ainsi que le Secrétaire d'État du Ministère de la Culture d'Angola. Cet événement en marge de la session du Comité du patrimoine mondial a été consacré à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région Afrique.

Près de 150 participants de la 38e session du Comité du patrimoine mondial ont assisté à l'évènement : ambassadeurs, directeurs nationaux du patrimoine culturel et naturel et experts de délégations nationales, ainsi que la presse.

Après une photo de groupe des ministres participants, M. Kishore Rao, Directeur du Centre du patrimoine mondial a ouvert l'événement. La Directrice générale de l'UNESCO a fait une allocution dans laquelle elle rappelait les inquiétudes soulevées par les ministres lors de la dernière table ronde tenue l'année précédente et a noté le progrès des pays africains à l'égard du Plan d'action pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de la région Afrique. Elle a souligné la diversité du patrimoine africain et certains défis affrontés, en particulier le braconnage, la population croissante, les défis du développement. Elle a aussi mis l'accent sur le besoin d'accroitre la coopération scientifique et d'utiliser les sites du Patrimoine mondial comme des laboratoires afin de trouver des solutions aux défis de conservation et de développement. Finalement, elle a sollicité le soutien des ministres afin d'intégrer la culture dans l'agenda international du développement post-2015.







S. Exc. M. Abdoul Aziz Mbaye, Ministre de la Culture du Sénégal a remercié S. Exc. Sheikha Al Mayassa pour la récente contribution de 10 millions de dollars E.U. du Qatar pour le Fonds pour le Patrimoine mondial en danger. Il a exprimé son inquiétude quant à la sous-représentation de l'Afrique au Comité du patrimoine mondial avec pour seul représentant de la région, le Sénégal et a appelé à ajuster le déséquilibre régional sur la Liste du patrimoine mondial.





Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA) et a demandé à S. Exc. Sheikha Al Mayassa de le soutenir. Il a aussi appelé la Directrice générale de l'UNESCO à soutenir le Fonds et à renforcer l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial. Il a promis le soutien financier du Sénégal très prochainement. Finalement, il a demandé de l'aide pour la sauvegarde du site du Patrimoine mondial de l'Ile de Gorée qui fait face à l'érosion maritime.



Le Ministre de la Culture et du tourisme d'Éthiopie, S. Exc. M. Amin Abdulkadir a rappelé la bien connue contribution de l'Afrique aux valeurs universelles du patrimoine, incluant les 9 sites d'Éthiopie – État partie d'Afrique possédant le plus grand nombre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Il a assuré la Directrice générale et la Présidente du Comité que le Gouvernement éthiopien ne ménageait pas ses efforts pour préserver son patrimoine mais a également souligné le besoin de développement et de réduction

de la pauvreté. Les communautés locales ont besoin de bénéficier des zones patrimoniales et il a souligné les 35 millions de dollars dans le programme de développement actuellement en cours sur les sites du patrimoine éthiopien. Il a dit que « le développement du patrimoine et le développement durable ne sont pas mutuellement exclusifs » et a ajouté que « le patrimoine peut contribuer au développement économique et social de nos sociétés. » Finalement, il a rejoint le Ministre du Sénégal en appelant à une plus importante représentation de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial et au Comité du patrimoine mondial.

S. Exc. M. Tshekedi Khama, Ministre de l'Environnement, de la faune sauvage et du Tourisme du Botswana, a souligné l'importance des économies locales durables par le biais du patrimoine et des initiatives de développement. Le Botswana met en place beaucoup d'efforts pour assister les communautés vivant autour des sites du patrimoine mondial avec un apport d'1,5 million de dollars pour un programme basé sur la communauté de gestion des ressources naturelles qui aide les communautés locales à développer leurs moyens d'existence par le



tourisme. Il a aussi mentionné les bénéfices substantiels tirés par les communautés locales depuis l'inscription de Tsodilo sur la Liste du patrimoine mondial en 2001. Il a annoncé que depuis janvier 2014, le Gouvernement du Botswana a interdit la chasse dans les aires naturelles protégées afin de combattre le déclin des espèces de faune sauvage. Le Ministre a mis en exergue la récente inscription du Delta de l'Okanvango par le Botswana sur la Liste du patrimoine mondial et a noté les efforts faits pour une gestion durable, incluant la gestion des risques de catastrophe sur ce site et

tous les autres. Finalement, il a souligné les collaborations entre le Ministère de l'Environnement, de la faune sauvage et du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la culture sur des programmes conjoints afin de sensibiliser les communautés locales sur les risques du VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria, etc.



L'intervention du S. Exc. Mme Bomo Edna Molewa. Ministre des affaires environnementales de l'Afrique du Sud, a souligné les trois piliers du développement durable: la conservation, les populations et le développement économique, qui sont particulièrement importants pour l'avenir du continent africain. Elle a insisté en particulier sur l'impérieuse nécessité d'harmoniser les priorités du patrimoine mondial et les besoins en matière de développement, et elle a rappelé aux participants que les Etats-Parties, en tant que

signataires de la Convention de 1972, sont tenus de fournir une évaluation sur l'état de conservation des sites, et de veiller à ce que les problèmes récurrents qui pourraient entrainer l'inscription sur la Liste du patrimoine en péril soient résolus. Prenant acte des importants défis de conservation auxquels fait face la région Afrique actuellement, qui concernent la gestion et la protection des biens, elle a particulièrement mis l'accent sur les menaces liées aux minéraux, et à l'exploitation des ressources pétrolières et gazifières, à la construction de barrages et au développement d'autres infrastructures telles que la construction de routes. Elle a rappelé une recommandation énoncée lors de la célébration du 40^{ième} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial : « rien sur nous, sans nous », ce qui a souligné l'importance d'impliquer les communautés locales dans toutes les initiatives du développement et de conservation. Elle a repris la position du ministre de Botswana en mettant l'accent sur l'importance de veiller à ce que le patrimoine reste adapté aux communautés locales, ainsi que le rôle déterminant que les sites du patrimoine mondial peuvent jouer en soutenant les moyens de subsistance des communautés. Elle a fait référence en guise d'exemple des meilleures pratiques en matière de conservation et gestion, au Parc de la zone humide d'iSimangaliso, qui apportent des avantages directs aux communautés locales par le biais des initiatives du tourisme et de subsistance durable. Enfin, la ministre Molewa a mis en avant le rôle important joué par le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain, qui a été créé en 2006, et a promis le soutien continu de son pays en tant qu'hôte du Fonds. Elle a demandé à tous les Etats Partis de verser une contribution au fonds de dotation du FPMA.

Bien que le Soudan du Sud ne soit pas encore un Etat partie à la Convention du patrimoine mondial, S. Exc. Dr. Nadia Arop Dudi, Ministre de la culture, de la jeunesse et des sports du Soudan du Sud a aussi assisté à l'évènement et a annoncé l'intention de son pays de ratifier la Convention dès ce mois de juin. Elle a sollicité l'appui des Etat-Parties africains, afin qu'ils partagent leur expertise et leurs conseils au moment où le Soudan du Sud se prépare à mettre en œuvre la Convention, tout en faisant face aux grands



défis. Elle a mentionné les quatre sites du patrimoine mondial qui se trouvent au Soudan du Sud, et

qui ont été auparavant sur la liste indicative du Soudan, et qui ont besoin d'être examinés. Elle a remercié l'UNESCO pour le soutien reçu de son Bureau à Juba, et a sollicité un appui supplémentaire du FPMA. En clôturant, le ministre Dudi a constaté que la culture est un pilier important qui réunit les gens, et elle a appelé les participants à « travailler en étroite collaboration, pour construire notre diversité culturelle particulière ».



Le dernier orateur de la table ronde était S. Exc. M. Cornélio Caley, le Secrétaire d'Etat au Ministère de la culture de l'Angola. Il a remercié la Directrice générale pour son soutien actif envers les pays africains, et a également remercié le Sénégal pour sa participation active au Comité du patrimoine mondial, en tant que seul membre du Comité de la région Afrique. Il a annoncé que l'Angola est en train de travailler sur un dossier de nomination pour les ruines de M'banza Kongo, l'ancien capital du Congo, et a appelé à la solidarité et au soutien des Etats Parties au processus de nomination.

Suivant les interventions des ministres, une discussion courte s'est déroulée directement avec les participants avant le retour à la session plénière du Comité du patrimoine mondial.

Le Chef de la mission culturelle de Tombouctou, M. El Boukhari Ben Essayouti, était le premier à prendre la parole afin de remercier personnellement l'UNESCO entre autres pour le soutien apporté pendant la crise au site du patrimoine mondial de Tombouctou. « Cette solidarité et ce soutien international ont eu un impact énorme », a-t-il dit. « Lorsque nous préservons notre culture, nous préservons aussi notre développement », a-t-il ajouté. Il a mis l'accent sur le lien étroit entre la

développement et le Tombouctou. En soulignant que pratique des activités économiques telles que l'agriculture ne peut pas se développer, il a mentionné que la culture et la principale source de revenus, puisqu'elle stimule le tourisme et aide à lutter contre la pauvreté. Il a salué les actions entreprises par l'UNESCO dans le domaine de la culture, puisque elles impliquent et enrichissent les communautés locales, ce qui renforce compréhension leur appropriation de leur patrimoine.







M. Kagosi Mwamulowe, Directeur exécutif par intérim de la Commission nationale pour la conservation du patrimoine de la Zambie, a repris l'appel des ministres du Sénégal et Ethiopie de corriger le déséquilibre s'agissant de la représentation géographique au Comité du patrimoine mondial. « Il faut qu'on élabore une stratégie afin d'augmenter le nombre de sites africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », a-t-il affirmé. « Nous avons besoin d'améliorer les liens entre les acteurs principaux de la conservation et les législateurs », a-t-il ajouté. Il a également proposé que ces questions soient aussi discutées lors de la plateforme de l'Union Africaine.



Dr. George Muamba, le Secrétaire Exécutif de l'organisation *Greater Virunga Transboundary Collaborative* (GVTC), a fait référence à la collaboration transfrontalière entre le Rwanda, la RDC et l'Uganda, qui a aidée à préserver la richesse et la biodiversité de la région des Grands Lacs. Il a reconnu l'importance de la Convention de 1972, et a proposé un renforcement de la coopération par le biais de l'UNESCO, pour le programme sur l'Homme et la Biosphère, la Convention de Ramsar et la Convention de 1972. Il a fini en mentionnant la nécessité de soutenir la conservation du patrimoine, qui peut contribuer à la paix et à la stabilité dans la région des Grands Lacs.

M. Diel Mochire Mwenge, un représentant du Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC) a pris la parole pour féliciter les ministres et la Directrice générale, qui a parlé de l'importance de l'engagement des communautés. Il a soulevé trois questions, d'abord concernant l'importance pour les peuples autochtones de protéger le patrimoine culturel et naturel, puis le rôle du savoir traditionnel autochtone, qui est pertinent dans le domaine de la conservation et dans la transmission de la culture entre les générations, et enfin l'importance de la nécessité de faire respecter les droits des peuples autochtones afin de traiter les questions de marginalisation et de vulnérabilité.

Suivant les interventions des participants, la Directrice générale de l'UNESCO a répondu à certaines questions soulevées par les ministres et par les participants. Elle a fait remarquer les nombreux appels à la recherche d'un équilibre entre le développement et la conservation. En prenant acte du développement économique croissant du continent, elle a encouragé la collaboration dans la recherche de solutions et a remercié les ministres pour certains des exemples qu'ils ont fournis à propos de l'implication des communautés locales dans la



gestion durable du patrimoine, les nouveaux modèles de la gestion et les partenariats entre le gouvernement et les communautés. Mme. Bokova a déclaré que l'UNESCO a plus d'expérience sur le continent africain maintenant et continue à encourager la collaboration transfrontalière. Elle a reconnu que le Mali était une épreuve pour l'UNESCO, et pour la communauté internationale du patrimoine, pour assurer la conservation d'une histoire millénaire contre la force de destruction qui a essayé de piller notre patrimoine commun. « Ceci était notre réponse à l'extrémisme » elle a énoncé, faisant référence aux actions de l'UNESCO pour la conservation du patrimoine culturel au Mali.

En réponse aux commentaires faits sur le manque de représentation de la région Afrique au Comité du patrimoine mondial, la Directrice générale a exprimé ses regrets mais a souligné le fait que les États membres ont reconnu le problème et des efforts sont mis en place afin de voir comment le système d'élection peut être réformé dans le but d'assurer un meilleur équilibre régional.



En conclusion, Mme Bokova a appelé toutes les personnes présentes à aider l'UNESCO pour transmettre le message aux Nations Unies d'intégrer la culture dans l'agenda international du développement post-2015. « Il s'agit d'une opportunité historique de valoriser le patrimoine et lutter contre la pauvreté. Nous ne pouvons pas éradiquer l'extrême pauvreté sans valoriser le rôle de la culture, de la cohésion sociale, de la justice et d'autres implications. Nous devons élargir notre réflexion et nos alliés, ce qui peut mener à plus de financements pour le patrimoine. »

Les conclusions de la réunion ont été tenues par M. Sibusiso Xaba, Président du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA). M. Xaba a attiré l'attention sur les nombreux programmes de renforcement des capacités concernant les inscriptions et la conservation des sites du patrimoine que le FPMA a organisé et qui ont été présentés dans le <u>rapport annuel</u>. Il a souligné que certains résultats obtenus ont pu être remarqués lors de la session en cours du Comité du patrimoine mondial (référence est faite à l'inscription du Delta de l'Okavango au Botswana et à d'autres inscriptions proposées par la région Afrique), et a affirmé la confiance qu'il a concernant le rôle du patrimoine dans le fait de créer un continent stable et prospère.

M. Xaba a rappelé que la Présidente de la Commission de l'Union africaine et la Directrice générale de l'UNESCO ont convenu, en 2013, de soutenir ensemble les efforts de levée de fonds pour le fonds de dotation du FPMA et a souligné que 34 Chefs d'État ou leurs représentants ont participé au Sommet des Chefs d'État de l'Union africaine à Addis Abeba, Éthiopie, en janvier 2014 afin de sensibiliser et de soutenir le travail du FPMA. Ils ont tous demandé à ce que le Fonds continue de promouvoir le patrimoine et l'identité africains. Tout en indiquant que 3.5 millions de dollars ont été promis au Fonds par l'Algérie, le Kenya, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Tchad, il a rappelé que les États partie à la Convention du patrimoine mondial qu' « il n'est jamais trop tard pour exprimer votre soutient ! ». Il a également appelé tous les participants à soutenir conjointement les initiatives et de contribuer au Fonds de dotation du FPMA afin de s'assurer que le Fonds puisse réaliser sa mission. Il a conclu que « en travaillant ensemble, nous pouvons faire face aux défis de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sur ce continent. »

Cette 3ème Table ronde des ministres africains a été organisée par l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et avec le soutien financier de la Fondation nordique du patrimoine mondial (Nordic World Heritage Foundation). Des matériaux d'information, un court métrage et une petite exposition montrant la contribution du FPMA pour l'amélioration de la conservation du patrimoine mondial dans la région Afrique, ainsi qu'une autre sur les progrès accomplis au Mali pour la reconstruction du patrimoine culturel endommagé ont été présentés. L'interprétation des discussions a été faite en anglais, arabe et français.